Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 18.11.2020
Numéro de publication: UP04-0000002578

Entité de publication
Fiduciaire Actis SA, Place du Midi 36, 1950 Sion

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Géronde-1500 SA-Aménagement Touristique

Géronde-1500 SA-Aménagement Touristique
CHE-103.036.756
c/o: Fiduciaire Actis SA
Place du Midi 36
1950 Sion

Indications concernant l'assemblée générale:
14.12.2020, 11:00 heures, Etude Clivaz, Pralong & Varone , Route du Clovelli 10 à Crans-Montana

Texte d'invitation/ordre du jour:
Ordre du jour :
1) Contrôle des présences
2) Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3) Lecture des comptes de l'exercice 2018
4) Approbation des comptes 2018
5) Décharge aux organes responsables
6) Lecture des comptes 2019
7) Approbation des comptes 2019
8) Décharge aux organes responsables
9) Nominations statutaires
10) Proposition élection organe de révision
11) Modification des statuts
12) Conversion des actions au porteurs en actions nominatives
13) Divers
Vu les modifications législatives du 12 décembre 2014, les détenteurs d'actions au porteur devront, pour pouvoir participer à l'assemblée générale, établir qu'ils possèdent des actions au porteur et en indiquer leur nombre ainsi que s'identifier au moyen d'une pièce de légitimation officielle avec photo. Les personnes morales suisses détentrices d'actions au porteur devront déposer un extrait du RC. Quant aux personnes morales étrangères, elles devront déposer un extrait actuel et certifié conforme du registre du commerce étranger ou, à défaut, un document équivalent.

De plus, au vu du point 12 de la convocation les actions aux porteurs seront détruites au profit d'actions
nominatives.